



FOURRAGE

SEMIS DIRECT DANS UNE PRAIRIE VIVANTE

JUILLET 2021

Semer des méteils fourragers et des espèces prairiales en fin d'été pour régénérer des prairies sans les retourner, c'est ce que testent depuis plus de cinq ans des éleveurs du Cantal accompagnés par la chambre d'agriculture. Un ajustement des pratiques s'avère nécessaire pour que cet investissement agronomique porte ses fruits.

ETAT DE LA PRAIRIE ET CHOIX DU MATÉRIEL

2 CONDITIONS IMPORTANTES POUR RÉUSSIR LE SEMIS

Trop de semis direct ont échoué en raison de deux conditions non remplies : une prairie de départ trop dense qui ne méritait pas d'y faire passer un semoir et un passage d'outil trop léger.

Pour évaluer la densité d'une prairie à rénover, la terre et des plantes indésirables doivent représenter 1/3 du couvert végétal.



Vieux dactyle du lycée agricole d'Aurillac en septembre 2020 sursemé au SIMTECH à socs



Dans le cas d'un semis dans une prairie naturelle dense, il faut faire travailler toutes les rangées de disques pour mettre la prairie à la terre.

Après le passage du Bednar agressif dans les prairies d'Eric FABRE à Saint Cirgues de Malbert et la parcelle de droite titrait 5 T de M.S./ha à 15.5 % de protéines grâce à une forte présence de vesce le 2 juin 2021.



LES RÉSULTATS DE 2020 ET 2021

12 parcelles avec témoins non semés sont pesées depuis deux ans ⁽¹⁾. Il ressort un gain moyen de **1,3 T de M.S./ha en première coupe (soit + 40 % du rendement des premières coupes en bio)**.

Le taux de protéine est sensiblement amélioré de + 0,8 % grâce à la vesce principalement. Enfin, la prairie sursemée est regarnie en Ray Grass-trèfle violet, avec un effet scarification de la prairie qui redynamise le trèfle blanc et la luzerne ⁽²⁾.

Quelles espèces retrouve-t-on à la récolte ?

La pratique qui consiste à taper dans son big bag de méteil de ferme et à semer dense, comporte trop de pertes pour être recommandé.

En effet, si le triticale ou le blé sont parfois semés à 80 kg/ha on ne les retrouve plus au stade ensilage.

Le pois fourrager se défend bien en sortie d'hiver, mais il est peu présent au moment de la récolte, surtout en 2021 où il a quasiment disparu après les fortes gelées d'avril. Il présente en plus l'inconvénient d'être cher à l'achat (1,60 €/kg) et de s'arracher au pâturage. La vesce est l'espèce la plus présente au moment des récoltes ; viennent ensuite le seigle, l'avoine et le trèfle violet.

Pâturage des prairies-méteil

Il est fortement déconseillé de pâturer les méteils au printemps lorsqu'ils sont riches en vesce, car cette dernière s'est avérée toxique sur les vaches en période de gel et de sécheresse de printemps (concentration en tanin trop élevée).

En revanche, il est possible de faire une pâture légère de la prairie-méteil à l'automne, si la prairie concurrence trop le semis. Pas de fil avant et on ne pâture plus au-delà de fin octobre.

Seigle grain, fourrager ou forestier ?

Dans les conditions de semis direct dans les prairies vivantes, il est difficile de mesurer une différence nette entre les 3 espèces de seigle. Une chose est sûre, le seigle grain vaut 1 €/kg contre 1,80 €/kg pour le seigle fourrager et 2,50 €/kg pour le seigle forestier (tarifs bio).

Une autre certitude, c'est la précocité à épiaison de ces 3 seigles qui assurera du volume et de la fibre, mais fera chuter l'ingestion et la valeur alimentaire.

Proposition de méteil efficace

Voici une proposition de mélange efficace d'un point de vue agronomique et économique, tirée de nos 5 années d'observations :

- Vesce commune (20 kg/ha) ou vesce velue au-dessus de 1 000 m d'altitude.
- RGA ou RGH : 10 kg/ha.
- Trèfle violet : 5 kg /ha.
- Trèfle blanc géant : 3 kg/ha.

Soit un total de 48 kg/ha pour une dépense de 200 € /ha de semences + 90 € /ha de prestation de semis

Pour ceux qui ont besoin de fibres et de stocks, il est possible de rajouter 80 kg/ha de seigle au mélange semé, soit + 80 €/ha de budget semences.

C'est pourquoi, il est conseillé aux éleveurs en recherche de qualité de fourrage de semer de l'avoine plutôt que du seigle, voire de ne semer que de la vesce.

⁽¹⁾ Ces essais ont été, en partie réalisés en partenariat avec l'Unité Expérimentale 1414 Herbipole de l'INRAE et financés dans le cadre des projets PEPIT- Conseil Régional AURA.

⁽²⁾ Observations réalisées par la chambre d'agriculture depuis 5 ans.

VOS INTERLOCUTEURS



Vincent VIGIER

Conseiller spécialisé en agronomie

☎ 04 71 45 55 39 / 06 71 71 82 91

✉ vincent.vigier@cantal.chambagri.fr



Marc PEILLERON

Conseiller spécialisé en agronomie

☎ 04 71 45 55 32 / 06 71 76 83 62

✉ marc.peillon@cantal.chambagri.fr

www.cantal.chambre-agriculture.fr